

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 25 mai 2012.**

**L'an deux mil douze et le vingt cinq mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame PERN-SAVIGNAC, Maire.**

**Présents :** Madame BAYOL Cathy, Messieurs CASTELIS Jean-Pierre, JOUANY Claude, CAGNAC Jean-Luc, OGBURN Patrick, Mesdames MAGUET Jocelyne, LAURES Aline, ESCABASSE Sophie, RICARD Mireille, Messieurs, BONNAFE Gérard, DUJARDIN Eric.

**Absents excusés :** Messieurs Lucien BIAU (pouvoir), Joël LAGANE (pouvoir).

**Absente :** Madame BOCQUET Christiane (pouvoir).

**Secrétaire de séance :** Madame BAYOL Cathy.

**I – PRESENTATION DU PROJET « OR GRIS » par Lisette Teulières.**

Lors du conseil municipal du 06 avril 2012, madame le maire avait proposé d'accueillir Madame Lisette TEULIERES, responsable du Réseau Rural Français dans notre secteur pour présenter les actions de réflexion menées autour de la politique de maintien des populations sur le territoire.

Localement, c'est le CIVAM Semaille qui participe à ces réflexions à travers le projet 'Or Gris ». En partenariat avec le Pays Midi-Quercy, une étude sur les personnes âgées a eu lieu et les résultats seront présentés début juillet.

Madame Lisette TEULIERES évoque les différentes actions et en particulier la réflexion autour de l'accueil des personnes âgées autonomes dans des petites structures en centre bourg. Plusieurs Communes de notre bassin de vie réfléchissent à ce type de projet.

Madame le Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 06 avril 2012. Or, du fait d'erreurs dans certains chiffres du budget, le conseil décide de le signer lors de la prochaine réunion après correction.

**II – DELIBERATIONS**

**1 – Demande de subvention au titre de la dotation d'actions parlementaires 2012 pour l'aménagement des abords du bâtiment communal et abord de la RD 78.**

Madame le maire informe que, suite au dossier de demande d'aide financière auprès de Monsieur le Sénateur Yvon COLLIN au titre de la réserve parlementaire, l'Etat a confirmé un montant de : 10 000 euros. Madame le maire propose de voter pour accepter cette aide et actualiser le plan de financement.

**VOTE : POUR : 13 – ABSTENTION : 1 – CONTRE : 0**

**IV – QUESTIONS DIVERSES.**

- Madame le maire propose de reprendre le tableau des investissements donné lors de la réunion de vote du budget pour l'actualiser.

En effet, depuis, des réponses officielles aux demandes de subvention ont été notifiées et elle propose de les rajouter dans les colonnes subvention : *la DETR* (Dotation équipement des Territoires Ruraux) : 90 035 euros, *l'aide du Sénateur Y. COLLIN* : 10 000 euros, *le montant du contrat d'équipement* signé avec le Conseil Général pour les projets prévus dans les 3 ans à

venir : 94 427 euros, *l'aide du Conseil Régional* au titre du FRI pour la réhabilitation thermique des bâtiments communaux : 7 000 euros.

- Madame le maire fait état de l'avancement du partenariat avec CITRUS et le centre aéré de la Communauté de Communes « Terrasses et Vallée de l'Aveyron » qui organisent un chantier international de « *Calade* » à Montricoux à partir du 17 juillet. Le Conseil Municipal avait proposé que ce travail soit effectué sous le porche entre la rue de la Mission et la rue des Remparts (accès au Sacré-Cœur). Du fait de la spécificité de la technique utilisée, Benoit KHOTE et CITRUS proposent un partenariat avec une intervenante extérieure qui avait déjà travaillé sur un projet semblable. Madame le maire propose que ce soit CITRUS qui prenne en charge la mise en place du contrat et que le montant de la prestation leur soit reversé sous forme de subvention exceptionnelle.

Le conseil municipal accepte cette proposition.

- Madame le maire informe que le marché de la voirie est publié. Or, suite à ce qui a été dit au précédent conseil municipal, le suivi et le contrôle des travaux n'est plus assuré par la DDT (Direction Départementale des Territoires). Un devis a été établi pour cette prestation et s'élève à 751 euros.

Le conseil municipal décide de valider ce devis.

- Plusieurs dates de réunions sont annoncées pour que chacun puisse y participer :

- conseil d'école,
- visite préfectorale,
- journée de visite proposée par le Pays Midi-Quercy permettant d'avancer dans la réflexion de la mise en place d'un SCoT (Schéma de cohérence Territoriale),
- Assemblée générale du CAUE à Montricoux,
- Réception des travaux au bâtiment communal, le 19 juin à 14 heures.

La séance est levée à 23 heures.